



NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 07 juillet 2023

| | |
|----------------------|--------------|
| afférents | qui ont pris |
| au Conseil Municipal | part à la |
| En exercice | Délibération |
| 11 | 10 |

L'an deux mille vingt-trois et le **07 juillet 2023, à vingt heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Maire.

Présents: Monsieur ALQUIER Jean-Pierre, Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Monsieur Jean-Marie BONNEVIALE, Monsieur Daniel BOURDY, Madame Marie-Noëlle DANTAN, Madame Fabienne LANDES, Monsieur Vincent REYNIER, Madame Régine RIGAL, Madame Eliane PARIS, Madame Audrey VIGUIE-BOU.

Absents : 0

Date de la Convocation : 28/06/2023

Date d'affichage : 28/06/2023

Madame Fabienne LANDES a été nommée secrétaire de séance.

Décision modificative n°2 - Budget Commune de BELCASTEL_DE_2023_045

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

| Désignation | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|---------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| D 2031 : Frais d'études | | 113 880.00 € |
| TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles | | 113 880.00 € |
| D 21311 : Hôtel de ville | 113 880.00 € | |
| TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles | 113 880.00 € | |

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les décisions modificatives indiquées ci-dessus.



Fait et délibéré à BELCASTEL, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les conseillers susnommés.
Acte dématérialisé,
Le Maire,
Jean-Louis BESSIERE



Acte rendu exécutoire par
- dépôt en Préfecture le: 10/07/2023
- publication en date du: 10/07/2023